



MONTDIDIER

La Vandoise de Montdidier

Place du Général de Gaulle - Hôtel de Ville - 80500 MONTDIDIER

Tél. : 06-31-04-32-71 (tel:06-31-04-32-71) - Email : lavandoise.montdavroye@gmail.com (mailto:lavandoise.montdavroye@gmail.com)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours n'est pas réciprocaire.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 3.5 kms

- Les 3 Doms

Linéaire rivière 2ème catégorie : 600 m

- L'Avre

Etangs : 4 hectares

- Blancs Murets; Montdidier

- Aulnais Gambart, Davenescourt

Davenescourt est passé en Carpodrome uniquement à la canne au coup . toute pêche au moulinet interdite

la bourriche est dorénavant interdite, hameçon sans ardilhon et remise à l'eau obligatoire des prises

- Primocoop 2, Roye

- Primocoop 3, Roye, **la bourriche est dorénavant interdite.**

Le N°3 est rouvert a la pêche en batterie de journée seulement deux cannes par pêcheur, et dans la zone délimitée.

Tapis de réception obligatoire.

Membres du bureau

Président

BRUXELLES Philippe

Vice-Président

TOURBIER Stéphane

Trésorier

ESCRIBANO Jacques

Secrétaire

DUPUIS Brian

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés

Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique

Présentation

L'association "La Vandoise de Montdidier" compte 3 étangs de pêche à Roye, 1 à Montdidier et 1 à Davenescourt.

Elle dispose également de droits de pêche sur la rivière de première catégorie les 3 doms et sur la rivière de deuxième catégorie l'Avre.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	-	91.30€	30.20€	42.00€	8.00€	15.50€	36.50€

OPTIONS

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Armurerie -La maison des loisirs - Mr Damien Duberseuil - 25, Albert 1er - 80500 Montdidier - 0322780474

Capon Loisirs - Mr Capon - 1, Colonel Sorlin - 80700 Roye - 03-22-87-27-27

Règlement

Dans le carpodrome "Primocoop n°3", la bourriche est dorénavant interdite.

Remise à l'eau des tanches, carassins et carpes de plus de 30 cm.

L'amorçage en bateau est interdit, y compris bateau radiocommandé.

L'amorçage massif déconseillé.

Circulation et stationnement autour des étangs interdit à tous véhicules à moteur sauf pour les personnes à mobilités réduites.

Il faut utiliser les voies de circulations et de stationnements mis à disposition.

La baignade dans les étangs est interdite.

Tenir les chiens en laisse.

Les 3 Doms

La pêche à la cuillère est interdite les jours de lâcher de truites.



MONTDIDIER

La Vandoise de Montdidier

Place du Général de Gaulle - Hôtel de Ville - 80500 MONTDIDIER

Tél. : 06-31-04-32-71 (tel:06-31-04-32-71) - Email : lavandoise.montdavroye@gmail.com (mailto:lavandoise.montdavroye@gmail.com)

Fiche Parcours

Montdidier Les 3 doms 2



Ce parcours n'est pas réciprocaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

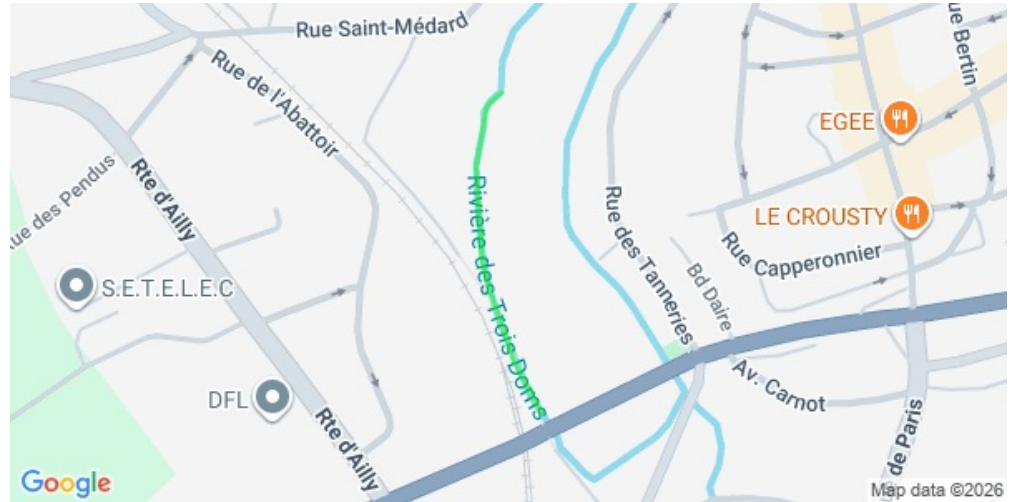
Berge :

- Gauche

Linéaire : 0.3 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Jour de pêche : Samedi, dimanche et jours fériés de 7h à 19h30.

La pêche à la cuillère est interdite les jours de lâchers de truites.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ère catégorie -> Fermeture 1 ère catégorie

• Poissons présents :

Anguille , Truite

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers